

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

N° 416.212

Chemin de fer-jouet à rail unique.

M. Hugo REHBACH résidant en Allemagne.

Demandé le 22 avril 1910.

Délivré le 2 août 1910. — Publié le 14 octobre 1910.

La présente invention a trait à un chemin de fer minuscule à rail unique, lequel se caractérise en ce que, par un arrangement approprié des roues de roulement des véhicules ou par un couplage de plusieurs véhicules, on crée trois ou plusieurs points d'appui qui empêchent les wagons de culbuter. Il en résulte que la circulation d'un train sur un rail unique est rendue possible avec des moyens d'une excessive simplicité et sans application de gyroscopes. Avec ce système, il n'est également pas nécessaire d'adapter des roulettes d'appui latérales.

Dans les dessins ci-joints :

Fig. 1 est une vue en plan par-dessous d'une forme d'application de l'invention;

Fig. 2 en est une élévation latérale;

Fig. 3 représente une autre variante de construction.

$a$  désigne le rail courbé en forme de cercle;  $b$  et  $c$  sont les wagons-jouets; le wagon  $c$  porte à sa partie inférieure le mécanisme moteur  $d$ . Les roues de roulement  $f$  ont leurs plans disposés par rapport à l'axe longitudinal de leurs wagons respectif de telle sorte que les lignes centrales des essieux se coupent au point  $h$  qui est le centre de la courbure du rail. Une roue de roulement  $f^2$  constitue une roue motrice et elle est montée à l'intérieur du mécanisme  $d$ . Une clé  $i$  sert à remonter le mécanisme  $d$ . Entre les wagons  $b$  et  $c$  se

trouve un couplage articulé  $k$  qui prévient efficacement les oscillations latérales des wagons. Il se compose de deux membres plats  $l$  et  $m$  et d'un membre central  $r$ . Les deux membres plats  $l$  et  $m$  sont fixés aux extrémités des wagons et affectent la forme de fourches. Le membre central  $r$  de forme rectangulaire en plan et il est pourvu d'un œillet fermé  $s$  et d'un œillet ouvert  $t$ . Les deux membres  $l$  et  $m$  forment aux extrémités une ouverture  $o$  qui reçoit la cheville d'attelage  $p$ . L'enroulement, respectivement la courbure des extrémités du membre central, produit d'une part un trou  $u$ , et d'autre part un guide à coulisse  $v$  pour la réception des chevilles d'attelage  $p$ . Ces dernières relient les trois membres  $l$ ,  $m$ ,  $r$  du couplage qui, en raison de l'arrangement du membre central, laisse aux wagons un jeu  $w$  dans la direction de l'axe longitudinal des wagons.

Pour mettre le jouet en marche, on le place sur le rail et on remonte le mécanisme moteur à l'aide de la clé  $i$ . Le véhicule se met alors en marche et continue son mouvement jusqu'à ce que la force motrice soit entièrement épuisée.

Quand les wagons sont placés sur le rail et accouplés ils forment un tout rigide, dont la rigidité est maintenue aussi pendant la marche. On peut donc de prime-abord donner de la rigidité à l'assemblage des wagons, par

exemple en les soudant, ou en les vissant, ou en les rivant entre eux. Le premier mode de construction, avec le couplage, présente par contre l'avantage de se prêter mieux à l'emballage. La rigidité du couplage des wagons peut aussi être obtenue en reliant les wagons par un organe rigide par lui-même, par exemple par une tige  $q$  (fig. 3).

Une autre forme de construction est finalement donnée par un wagon de longueur suffisante qui permet de monter les roues inclinées à des distances appropriées.

Quant à leur forme, les wagons peuvent affecter celle d'automobiles, de fourgons, de voitures, de tramways, etc.

RÉSUMÉ :

1° Un chemin de fer-jouet à rail unique se

caractérisant en ce que la stabilité des véhicules est obtenue à l'aide d'une voie courbée et de l'arrangement des roues de roulement des véhicules, de telle sorte qu'il y ait au moins trois points d'appui assurant l'équilibre;

2° Chemin de fer-jouet se caractérisant en ce que les points d'appui nécessaires pour assurer l'équilibre sont obtenus par le couplage de plusieurs véhicules de manière à empêcher qu'ils ne se renversent mutuellement.

REHBACH.

Par procuration :  
MATRAY frères et C<sup>ie</sup>.

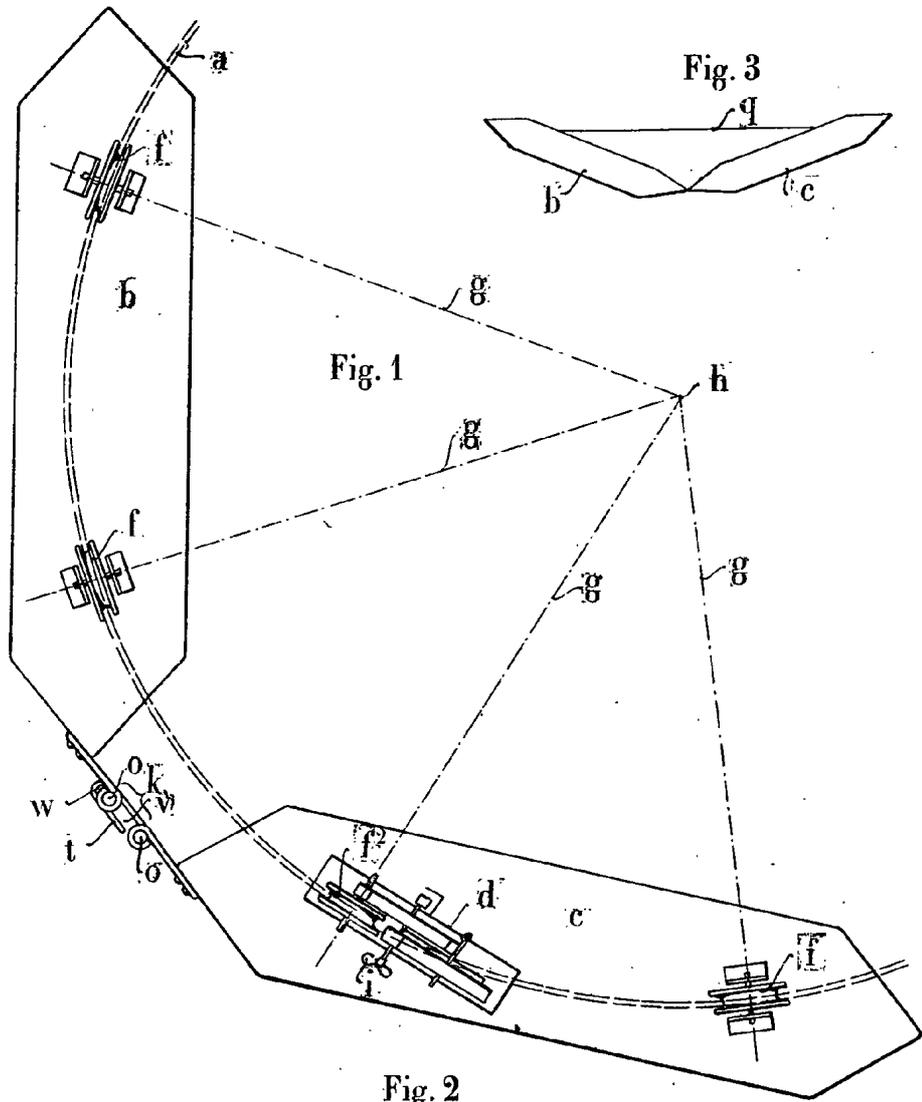


Fig. 1

Fig. 2

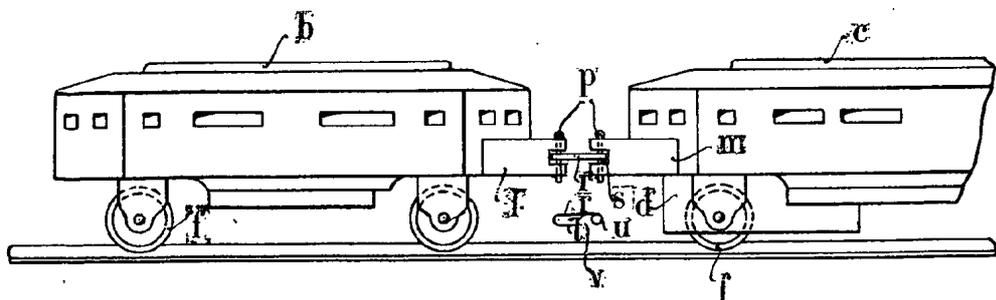


Fig. 3

